

Benoît de RUFFRAY  
Président-Directeur général

<http://www.developpementdurable.eiffage.com/fr/reduire-l-empreinte-ecologique/Biodiversite-de-enjeu-reglementaire-a-enjeu-concurrentiel>

## ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'EIFFAGE DANS *act4nature*

Dans un monde confronté à de nouveaux défis en termes de développement durable, Eiffage, numéro trois français de la construction et des concessions, qui conduit près de 100 000 chantiers par an, se positionne comme un acteur écologique et socialement responsable.

Le groupe, qui compte son propre laboratoire de prospective sur la ville durable, Phosphore, propose des solutions concrètes à la jonction de la transition écologique et de l'innovation : construction bas carbone, recours aux matériaux biosourcés et au réemploi, bâtiments modulables et mutables, route durable recyclée et connectée, bouquet d'énergies renouvelables, offre d'écomobilités, etc.

Conscient d'être exposé aux risques d'érosion de la biodiversité, Eiffage intègre en permanence de nouveaux savoir-faire et renouvelle ses modes constructifs et méthodes de conception.

N.B. : les numéros signalés entre parenthèses ci-après réfèrent aux 10 engagements communs *act4nature*.

### La stratégie biodiversité (1) d'Eiffage s'articule autour de trois axes majeurs détaillés ci-après :

#### ■ Axe 1 :

Maîtriser l'impact environnemental des activités de construction et d'exploitation en évaluant mieux nos impacts et en appliquant strictement la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) (3) (4) (5) ;

#### ■ Axe 2 :

Développer une offre de produits et services respectueux de l'environnement (4) (6) ;

#### ■ Axe 3 :

Mobiliser les capacités d'innovation du groupe pour relever ces défis (6).

Eiffage s'est doté dès 2009 d'une politique volontariste de préservation de la biodiversité (1), à travers notamment deux chartes Biodiversité et Eaux et milieux aquatiques, signées par le président-directeur général et qui s'appliquent à toutes les filiales et collaborateurs du groupe.

Puis le groupe a défini ses engagements concrets via un plan d'action spécifique (1) dans le cadre de la Stratégie nationale biodiversité – SNB de l'État qui a été officiellement reconnu dès 2012, puis de nouveau en 2015. Dans ce cadre, quatre orientations directrices complémentaires ont été définies :

- Accroître les compétences des collaborateurs, et sensibiliser largement à la biodiversité à travers des programmes engageant le corps salarial de l'entreprise (8) ;

- Participer à la recherche fondamentale et appliquée en faveur de la biodiversité (6) (9) ;

- Conduire une approche innovante des enjeux de biodiversité dans les cœurs de métier (4) (6) ;

- Partager les connaissances en matière de biodiversité et collaborer avec les cercles de progrès (2) (7).

Dans la continuité du dispositif SNB, l'engagement *act4nature* permettra à Eiffage de renforcer la visibilité de son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité :

- en prolongeant la dynamique interne initiée par les programmes d'action 2012-2015 et 2015-2018 à travers de nouvelles déclinaisons thématiques, géographiques, etc. ;

- en approfondissant certaines des actions les plus en prises avec les cœurs de métier ;

- en anticipant sur de nouvelles pratiques, connaissances et savoir-faire, via des actions de long terme ou innovantes, en particulier en matière de R & D, en France et à l'international.

Chacune de ces orientations s'appuie sur une série d'engagements spécifiques cohérents avec ceux d'*act4nature*.

Les actions rappelées ici sont les plus représentatives de nos engagements depuis près de 10 ans, et amenées à se poursuivre jusqu'en 2020.

Eiffage entend continuer à rendre publics ses engagements biodiversité comme il le fait depuis 2012 via son site web institutionnel, ainsi que leur mise en œuvre à travers un suivi et un reporting sous contrôle de ses partenaires associatifs, et dans le respect du dispositif institutionnel SNB (1) (2) (10).

#### Axe 1

Formation, sensibilisation, engagement du corps salarial

**Master 2 « Bioterre »** : créé en 2009 par Eiffage en partenariat avec Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ce diplôme d'État de niveau Bac+5 allie des enseignements fondamentaux et appliqués en phase avec la réalité professionnelle de la conduite de projets intégrant la biodiversité.

En 2018, Bioterre s'est placé 5<sup>e</sup> du classement international SMBG et 2<sup>e</sup> des masters français en environnement et développement durable. Depuis sa création, une quarantaine de collaborateurs d'Eiffage ont suivi cette formation et, au total, plus de 180 étudiants.

**Mooc dédié à l'ingénierie écologique** : Eiffage a participé en 2017 auprès de l'Uved à la création d'un Mooc sur les nouveaux métiers de la biodiversité qui a atteint un niveau record d'inscrits (plus de 11 000 pour la 1<sup>re</sup> session fin 2017).

**Réseau interne d'apiculteurs salariés** : une dizaine de salariés, issus de plusieurs branches et de plusieurs sites en France, apporte son soutien pour installer de nouveaux ruchers sur les sites d'Eiffage, comme au siège du groupe à Vélizy-Villacoublay, dans le cadre du « réseau Bzzz ».

**Pack de prévention et de maîtrise du risque biodiversité** : cet outil interne créé en 2010 vise à donner les « bons réflexes » biodiversité aux collaborateurs sur le terrain à travers les fondamentaux (droit, acteurs, outils, etc.), les bonnes pratiques (conception, construction, exploitation) et les groupes d'espèces faune-flore. Il a été profondément renouvelé en 2017 pour être plus accessible (version digitale), opérationnel et transversal, et intégrer les nouvelles réglementations et pratiques.

**Engagement du corps salarial** : des dispositifs internes permettent de sensibiliser et d'engager les salariés à la préservation de la biodiversité par des actions concrètes et mobilisatrices, à l'instar du concours photo annuel (plus de 10 000 clichés réalisés en 7 ans), du site web Effet Papillon, du réseau interne des « ambassadeurs biodiversité » ou encore des salariés actifs dans les potagers d'entreprise. D'autres actions seront mises en œuvre dans les prochaines années, par exemple via des engagements individuels des salariés au profit d'associations environnementales et sociales.

## Axe 2 Recherche et Développement

**Ittecop** : Eiffage est partenaire de l'appel à projets Ittecop FRB-CILB 2017-2020 et s'investit dans plusieurs des programmes de recherche associés : un projet concernant le lien entre infrastructures, compensation écologique et agroécologie ; et une thèse, financée dans le cadre du partenariat avec la Sorbonne, portant sur la biodiversité temporaire dans les bassins autoroutiers.

**Biomimétisme** : membre fondateur du Ceebios, Eiffage promeut et met en place les innovations biomimétiques dans ses projets de construction et d'aménagement, à l'instar de l'église de Nianing près de Dakar au Sénégal.

## Axe 3 Approche innovante dans les cœurs de métiers BTP

**Biodiversité urbaine** : Eiffage est membre du CIBI (Conseil international biodiversité et immobilier) depuis 2016, et contribue à porter et valoriser le label Biodiversity© qui devient un label de référence. Deux bâtiments livrés par Eiffage ont été labellisés, et pour la première fois, un quartier d'aménagement dans son intégralité (site pilote).

**Matériaux biosourcés** : depuis 2016, Eiffage a signé une convention avec Karibati pour accompagner et outiller des projets à forte intensité en bioressources, notamment par le recours au bois massif contrecollé à l'instar de la construction de la plus grande tour en bois d'Europe à Bordeaux (Hypérion).

De plus, Eiffage contribue depuis 2015 à l'émergence d'une étiquette de traçabilité du bois d'œuvre avec la société DNA Products.

**Enjeux avifaunistiques dans le bâtiment** : à travers un nouveau partenariat avec la LPO, Eiffage entend intégrer plus systématiquement ces enjeux à la conception de nouveaux bâtiments.

**Expérimentation de dispositifs biogènes et à biodiversité positives en milieu marin** : investi dans ce domaine depuis 2013 via des partenariats avec des ingénieries innovantes

(SeaBoost, Créocéan, etc.), Eiffage met en œuvre en 2018 et 2019 de tels dispositifs dans le cadre des travaux d'agrandissement de Port Haliguen (Morbihan), expérimentation soutenue par l'Afb dans le cadre du PIA 2 biodiversité. D'autres marchés sont également ciblés pour ces actions de génie écologique marin, à l'image de l'éolien offshore.

Pour enrichir sa politique biodiversité et mettre en œuvre ses engagements, Eiffage partage les connaissances acquises avec ses parties prenantes et les institutions, et participe à de nombreux cercles de progrès.

Ainsi, Eiffage développe son écosystème partenarial via :

- des partenariats propres (Humanité et Biodiversité, LPO, CIBI, Ceebios, BBOP) ; des échanges stratégiques et techniques (Afb, Muséum national d'Histoire naturelle, Fondation pour la recherche sur la biodiversité, IDDRI, ou encore UPGE) ;

- des actions de soutien (remplacement de platanes malades du Canal du Midi avec VNF en 2018, mécénats en faveur du centre Athenas pour le Lynx d'Europe et des villages des tortues Soptom en 2017 et 2018 en France et au Sénégal) ;

- ou encore la participation à des groupes de réflexion associatifs ou inter-entreprises (Orée, CIL & B, CDC Biodiversité / MEB, Medef, FNTP, EGF-BTP, FFB, etc.).

Le groupe est par ailleurs membre du Copil national de la séquence Éviter-Réduire-Compenser du ministère de la Transition écologique et solidaire.

De plus, une orientation clairement internationale est confirmée pour les années à venir :

- participation active d'Eiffage au BBOP sur les sujets de compensation écologique, de *mitigation hierarchy* (séquence E-R-C pour atténuer les impacts environnementaux), de « Net Positive Impact » ou encore d'indicateurs de biodiversité (en lien avec les travaux en cours de la CDC Biodiversité-club B4B+) ;

- promotion du label Biodiversity® au-delà de la France avec le CIBI, les labels environnementaux en matière bâimentaire (HQE, Breeam, Leed, etc.) intégrant peu la biodiversité.

Enfin, régulièrement des publications et des participations à des prises de position collectives soulignent et distinguent l'engagement d'Eiffage, notamment :

- 2017 : commission d'enquête sénatoriale sur la réalité des mesures compensatoires ;

- 2016 : participation au rapport d'Emmanuel Delannoy sur « La biodiversité, une opportunité pour le développement économique et la création d'emplois » ;

- 2015 : participation à la publication du livre « Le génie écologique : pratiques innovantes pour les écosystèmes et les territoires » ;

- 2014 : publication du livre Eiffage « Vers le génie civil écologique » ;

- 2012 : 1<sup>er</sup> prix biodiversité du prix Entreprises & Environnement, avec l'entreprise Dervenn, pour le projet Fipan (Fonds d'intervention pour le patrimoine naturel) ;

- 2011 : participation d'Eiffage au rapport « Les aides publiques dommageables à la biodiversité » sous la direction de Guillaume Sainteny pour le Centre d'analyse stratégique.